

Fondation des Monastères

Fondation reconnue d'utilité publique  
(Décret du 21 août 1974, publié au Journal Officiel du 26 août 1974)

**Vous cherchez  
à faire une halte  
dans un monastère ?**



Application  
gratuite



ÉGALEMENT DISPONIBLE SUR NOTRE SITE

[www.fondationdesmonasteres.org](http://www.fondationdesmonasteres.org)



**Découvrir...**

**La Fondation des Monastères**

**Reconnue d'utilité publique depuis 1974, la Fondation des Monastères aide les communautés religieuses, notamment contemplatives, en leur apportant soutien financier et conseil depuis plus de quarante ans.**

Sa naissance remonte au moment où l'assurance vieillesse obligatoire est généralisée. Certaines communautés se trouvent alors en grande difficulté pour acquitter leurs cotisations. Un moine cistercien a l'intuition de créer une œuvre de solidarité devenue fondation atypique puisque fondation civile dirigée par des religieux avec le